

ZAC des Montarmots - Modification du PAZ

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 26 octobre 1987, le Conseil Municipal a approuvé le plan d'aménagement de zone et le règlement de la ZAC d'activités des Montarmots.

A l'époque, la zone des Montarmots était destinée à des activités industrielles ou artisanales liées aux bâtiments et travaux publics.

Actuellement, on constate que cette destination est trop restrictive. Il convient donc de l'élargir à d'autres activités. A cet effet, il faut modifier le règlement d'aménagement de zone. Le document prévoira des dispositions réglementaires dont l'objectif sera d'éviter toutes gênes ou nuisances aux habitants proches de la ZAC des Montarmots.

Il est donc proposé de mettre à l'enquête publique le nouveau règlement d'aménagement de zone.

Sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver la modification du règlement d'aménagement de zone dans les conditions définies ci-dessus,

- autoriser la mise à l'enquête publique du dossier de PAZ et RAZ modifié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.